DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 1977

ONEX / SECTEUR « CITÉ-NOUVELLE »

Abrogation du plan localisé de quartier N° 28523A-527

Le département du territoire vous informe que le projet d'abrogation du plan localisé de quartier N° 28523A-527 (à l'exception du degré de sensibilité au bruit DS OPB), accompagné de son exposé des motifs, situé à la rue des Bossons face à la rue des Grand'Portes sur le territoire de la commune d'Onex, est déposé :

- ➤ au département du territoire, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5ème étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : https://www.ge.ch/lc/plans-en-consultation;
- à la mairie d'Onex, 27, chemin Charles-Borgeaud (heures d'ouverture : lundi de 8h30 à 18h. (non-stop), mardi de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h., mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 12h30 à 17h., vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30) Tél. 022 879 59 59 ;

où il peut être consulté du **14 août au 14 septembre 2020** inclusivement.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au :

Département du territoire Office de l'urbanisme - direction du développement urbain Case postale 224 1211 Genève 8

Publication FAO: 14 août 2020

Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire :

Antonio HODGERS